



Etude de la norme ISO 19443, intégration et audit fournisseur

La norme ISO 19443 est devenue exigible à tous les fournisseurs rangs 1 du nucléaire dans le cadre des nouveaux marchés, celles-ci va se répercuter en terme d'exigences sur l'intégralité de la chaîne de sous-traitance. Afin de garder leur compétitivité, les sous-traitants de rangs inférieurs devront pouvoir répondre aux nouvelles exigences.

Par le biais de cette formation, les stagiaires seront en capacité de connaître parfaitement la norme ISO 19443, ces compléments à l'ISO 9001, ainsi que les préconisations par thèmes pour la mise en place de ces exigences dans leur système qualité.

Participants (public)

- Responsable qualité, responsable sûreté, auditeur interne toute personne ayant besoin de connaître parfaitement la norme

Prérequis

- Une bonne connaissance de la norme ISO 9001 serait un plus

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le référentiel ISO 19443, les attendus et les bonnes pratiques
- S'approprier la culture de sûreté et l'approche graduée
- Identifier les pistes de présences d'article CFS dans le cadre d'un audit

Indicateurs de performance & Qualité

Retrouvez prochainement l'ensemble des scores Qualité sur notre site internet.

Vous avez une réclamation, un incident ou une suggestion à faire remonter, nous sommes à votre écoute, contactez-nous sur contact@nuc-experts.fr

Contenu de la formation

- Ouverture de la session
 - Présentation de la formation
 - Tour de table et attentes des participants
 - NB : Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité
- La sûreté nucléaire : quelle est l'impact sur nos vies
 - C'est quoi/qui les intérêts protégés
 - Rôle de l'intervenant dehors et à l'intérieur de la centrale
 - Les accidents nucléaires
 - Débat : importance des facteurs humains, quelles sont les parades ?
- Les textes de loi :
 - Loi TSN
 - Arrêté INB
- La norme ISO 19443 :
 - Construction de la norme et présentation
 - Les thèmes principaux
 - Les fondamentaux



- La norme ISO 19443 : relecture détaillée
 - Identification par thème des attendus
 - Identification par thème des bonnes pratiques
- Déroulement d'un audit interne
 - Planification de la journée
 - Exercices pratiques et mise en situation
- Identification des articles CFS (contrefaits, frauduleux ou suspects)
 - Définition des activités ou articles CFS
 - Atelier autour de vos activités respectives et CFS
- Approche graduée :
 - Définition de l'approche graduée
 - Exemple d'application de l'approche graduée
 - Atelier, l'approche graduée autour de vos activités respectives
- Bilan de la session
 - Tour de table de fin
 - Évaluation finale QCM
 - Questionnaire de sortie de formation

Organisation de la formation

Accessibilité PSH

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Délai d'accès à la formation

2 semaines

Equipe pédagogique

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les stagiaires appréhenderont la norme aux travers de divers supports visuels (présentation, vidéo) mais également aux travers d'exercices et de mise en situation dans le cadre de leur milieu professionnel respectifs.

- **Débats et discussions de groupe** : Encourager les échanges sur les accidents nucléaires, les intérêts protégés, et l'importance des facteurs humains. Utiliser des études de cas réels pour stimuler la discussion.
- **Ateliers pratiques** : Organiser des ateliers pour identifier et traiter les articles CFS (contrefaits, frauduleux ou suspects) dans leur environnement de travail respectif.
- **Présentations PowerPoint** : Pour présenter les concepts clés comme la sûreté nucléaire, les lois TSN et INB, et la norme ISO 19443.
- **Vidéos éducatives** : Montrer des vidéos sur les conséquences des défaillances dans l'IPSN et sur les meilleures pratiques dans l'industrie.
- **Travail de groupe** : Diviser les participants en petits groupes pour des activités pratiques, comme l'analyse de scénarios ou la résolution de problèmes liés aux articles CFS.
- **Jeux de Rôle** : Simuler des situations réelles où les participants doivent agir en tant qu'intervenants à la centrale.
- **Questionnaires et QCM** : Utiliser des questionnaires en début et en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.
- **Retours constructifs** : Fournir des feedbacks individuels et de groupe pour encourager l'amélioration continue.
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Moyens techniques



- En présentiel : tableau blanc/paperboard, vidéoprojecteur.
- A distance : logiciel de visio-conférence, partage d'écran formateur et stagiaire, partage de documents

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation

- Entretien permettant l'analyse des besoins des participants et/ou questionnaire de positionnement
- Exercices pratiques et/ou mises en situation, tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation, et à froid à 3 mois.
- Questionnaire à choix multiple de fin de stage
- Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités possibles de nos formations

- Présentiel ou à distance
- Effectif recommandé de 1 à 8 personnes
- Horaires recommandés : 9h - 12h30 et 13h30-17h

Référent pédagogique et conseiller formation

Pierre LAPLUME, téléphone 06 63 13 45 97 ou par mail à contact@nuc-experts.fr

Financements possibles

A partir de :

- 800 euros HT/stagiaire en inter-entreprise ou individuel
- 1500 euros HT/groupe en intra-entreprise

Pour trouver la meilleure solution de financement adaptée à votre situation : contactez votre conseiller formation.

Il vous aidera à choisir parmi les solutions suivantes :

- Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.
- Le dispositif FNE-Formation.
- L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.
- Pôle Emploi sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.